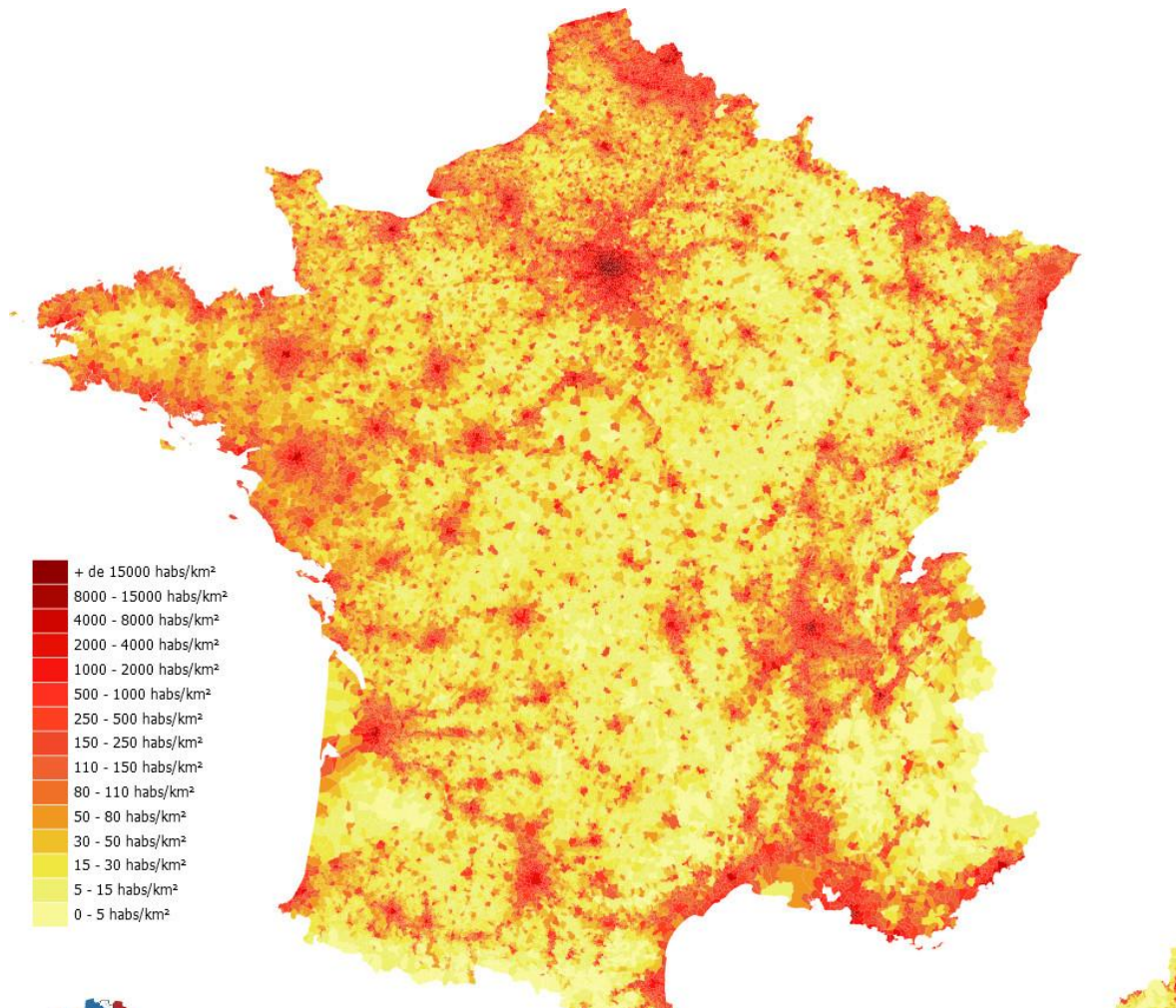


LA POPULATION FRANCAISE

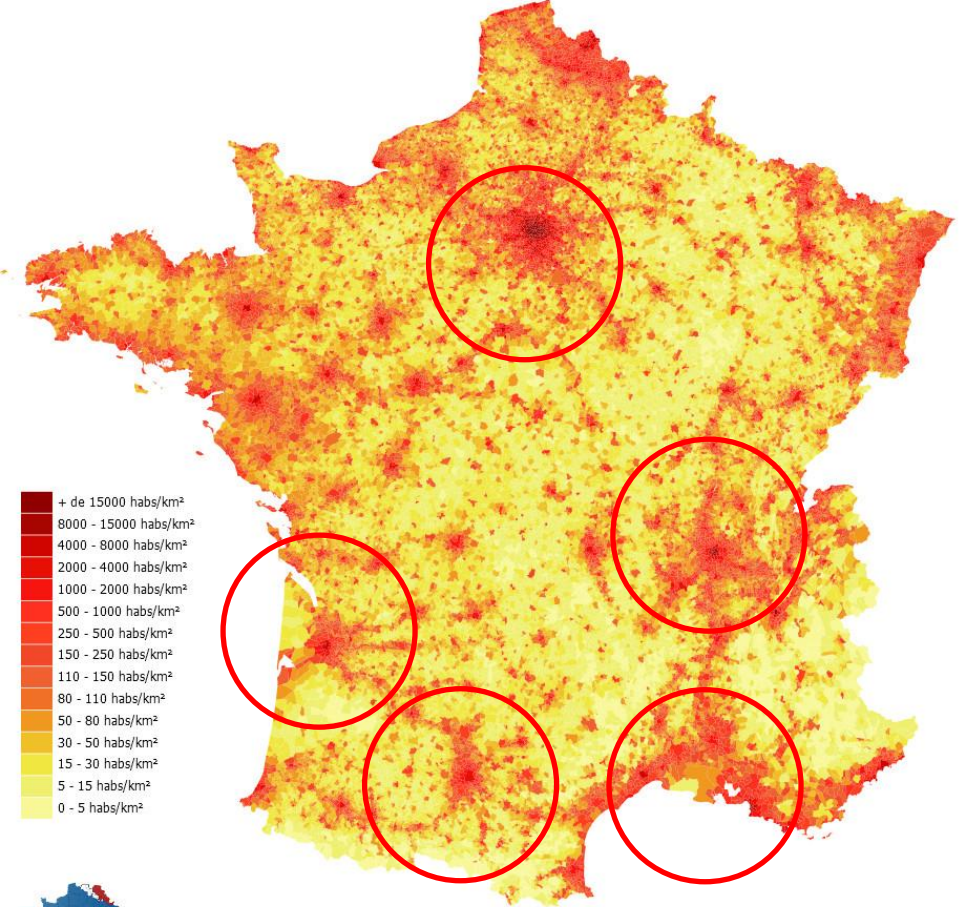
-2024: 65,3 millions d'habitants

- Les prévisions: 68 millions en 2070.

1-LA REPARTITION

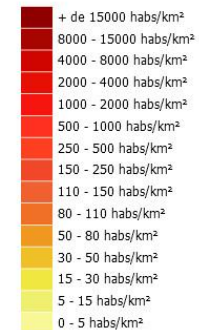


Répartition en 2024



LES ESPACES LES PLUS PEUPLES

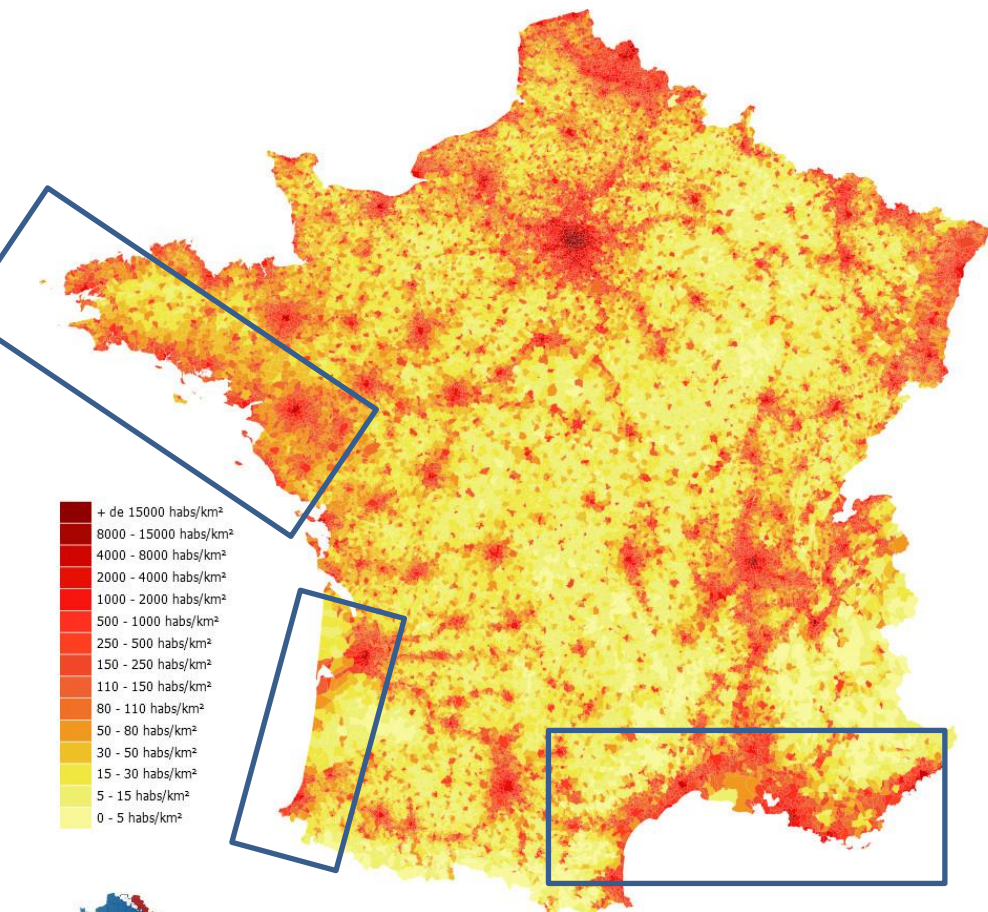
Sont situés autour des grandes villes



**REPARTITION DE LA
POPULATION EN 2024**

09

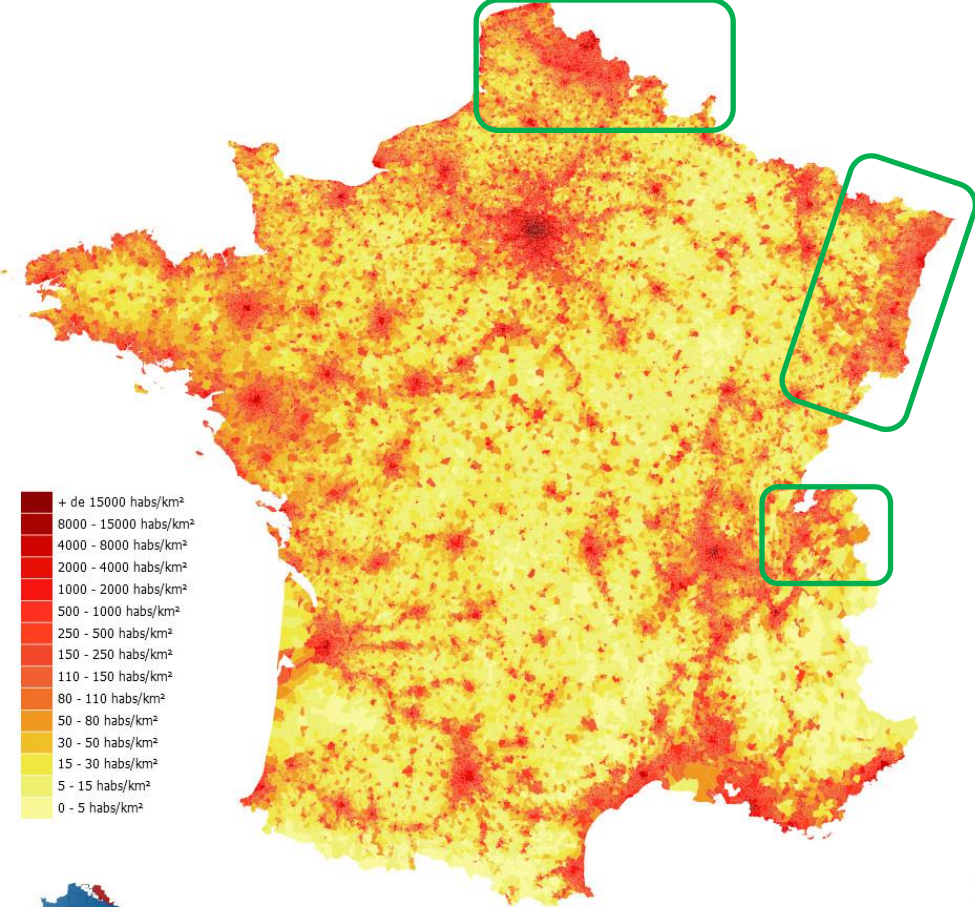




LES ESPACES LES PLUS PEUPLES

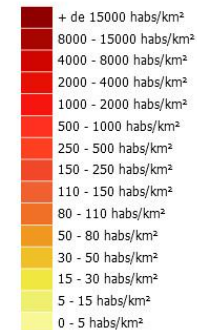
Sont situés le long des côtes

**REPARTITION DE LA
POPULATION EN 2024**



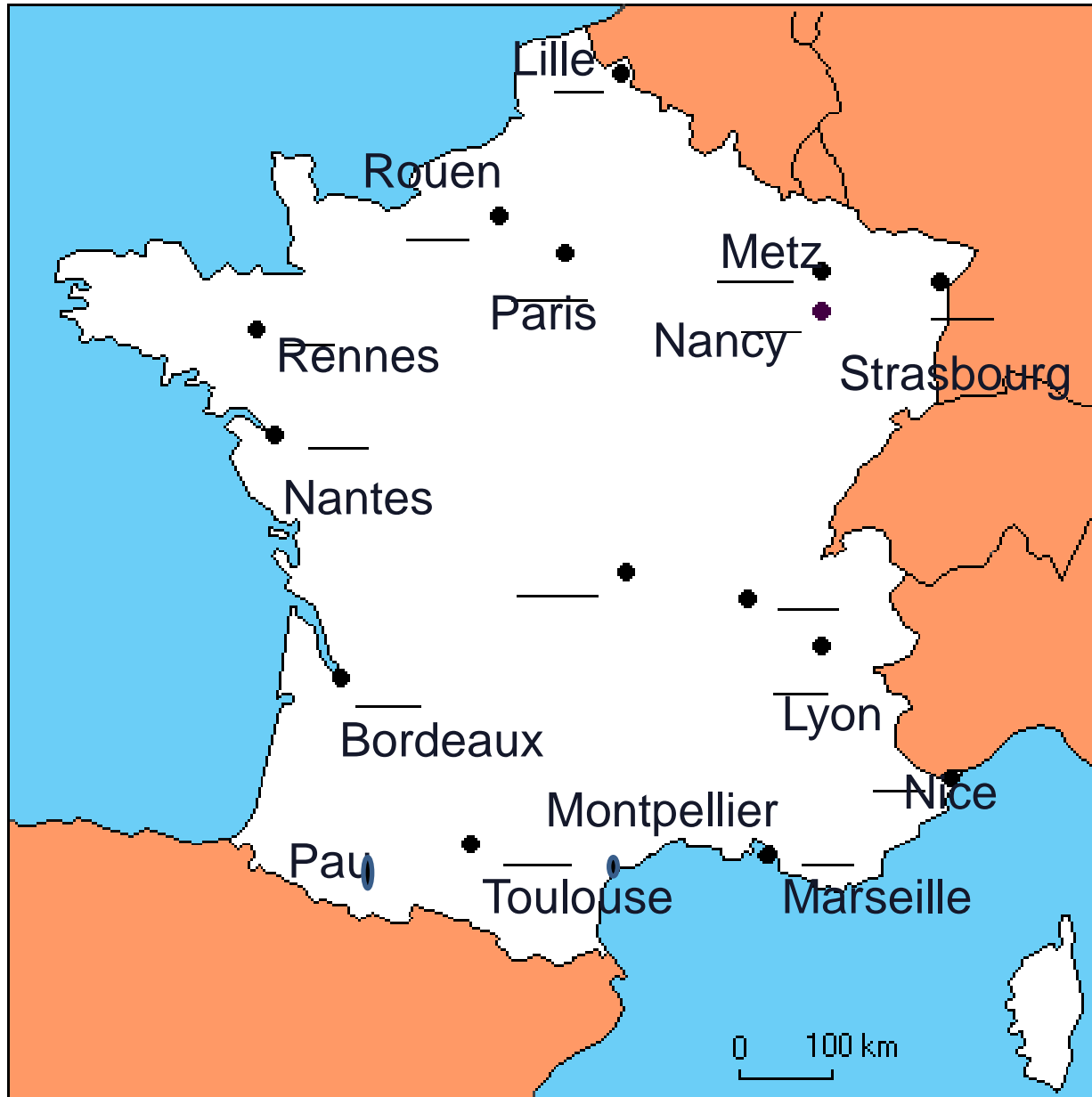
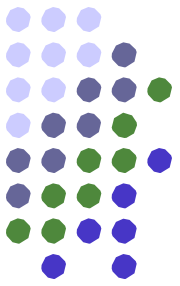
LES ESPACES LES PLUS PEUPLES

Sont situés près des frontières



**REPARTITION DE LA POPULATION
EN 2024**

Les villes



2-LA COMPOSITION DE LA POPULATION

Il y a deux sites internet de référence pour étudier la population française.

Ils sont tous les deux supervisés par l'ETAT

www.insee.fr

www.ined.fr

L'INED fait un graphique nommé la pyramide des âges qui permet de connaître la structure de la population par âge et par sexe

LA COMPOSITION DE LA POPULATION

La population française a beaucoup évolué au gré des événements historiques

La Natalité:

Depuis ces 20 dernières années, le taux de natalité baisse

Plusieurs raisons:

- Enfant Coût
- Etudes plus longues
- Incertitude fade à l'avenir

Il y a 1,8 enfant par femme: les générations ne se renouvellent pas

La France VIEILLIT

-

La Natalité:

Depuis ces 20 dernières années, le taux de natalité baisse
Il est aujourd'hui de 11 pour mille

Plusieurs raisons:

- Enfant Coût
- Etudes plus longues
- Incertitude fade à l'avenir

Il y a moins de 2 enfants par femme: les générations ne se renouvellent pas

La France VIEILLIT

-

La Mortalité:

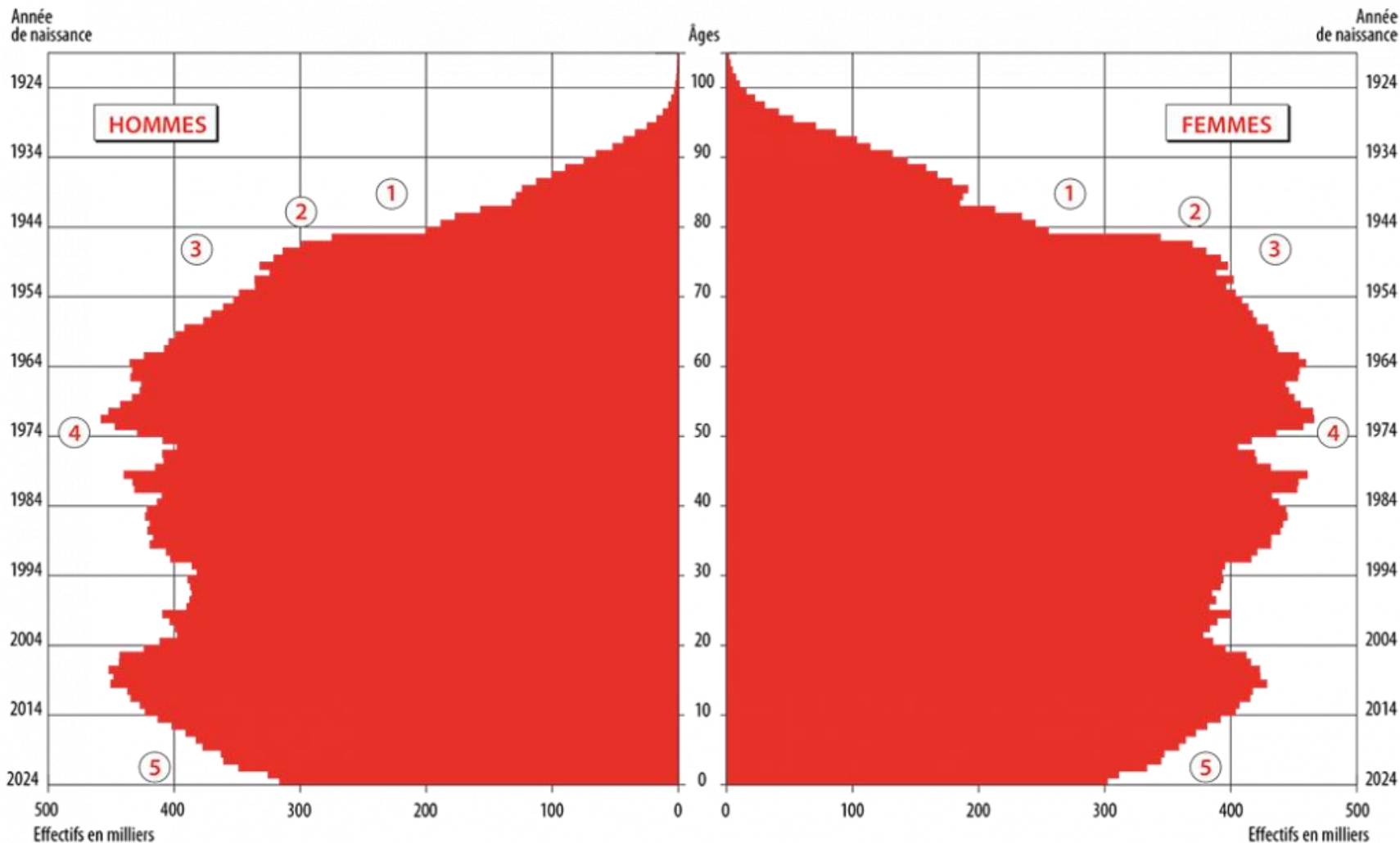
La mortalité a beaucoup baissé depuis 1900, mais ces dernières années elle stagne avec une légère hausse depuis 2010 parce que la population vieillit

L'espérance de vie des femmes est de 86 ans et celle de hommes de 80 ans

Aujourd'hui une femme sur deux âgée de plus de 75 ans est veuve

Le taux de mortalité est de 9 pour 1000

La croissance de la population est donc de : $11-9/10$: **0,2% par an**



- ① *Passage des classes creuses nées durant la guerre de 1914-1918 à l'âge de fécondité*
- ② *Déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945*
- ③ *Baby-boom*
- ④ *Fin du baby-boom*
- ⑤ *Baisse de la fécondité*

3-LA FAMILLE FRANCAISE

-Il y a de plus en plus de parents célibataires

-Le nombre de divorce augmente, cela favorise l'apparition de

familles recomposées (1 couple marié sur 2)

-Se marier n'est plus « à la mode » en France et quand on se marie, c'est de plus en plus tard (30 ans)

-En 1999 est né le **PACS**, il est aujourd'hui privilégié par les jeunes et majoritairement par les couples hétérosexuels

- **2013 le mariage pour tous a été rendu possible (mais il a soulevé des débats) (VIDEO)**

- L'adoption et la **PMA** ont été ouvertes aux femmes homosexuelles en **JUIN 2021**

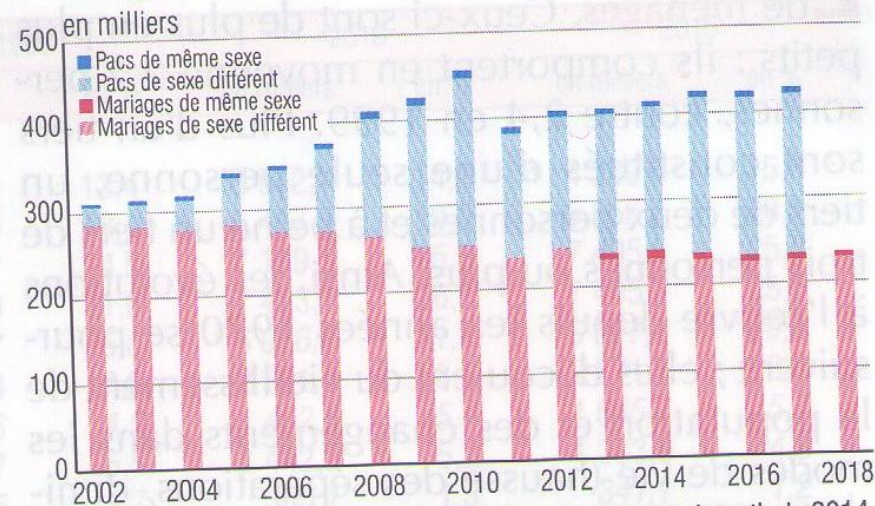
-Les mères-porteuse ne sont toujours pas autorisées en France

Mariages et nuptialité

	Mariages ¹ en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en % ¹		Âge moyen ² au premier mariage en années	
			Femme céliba- taire	Homme céliba- taire	Femmes	Hommes
France métropolitaine						
1970	393,7	7,8	92,5	92,1	22,6	24,7
1980	334,4	6,2	88,5	87,5	23,0	25,1
1990	287,1	5,1	84,1	83,2	25,6	27,6
2000	297,9	5,0	82,4	81,5	28,0	30,2
2010	245,3	3,9	80,7	79,4	30,0	31,8
2016 (p)	226,6	3,5	81,0	80,2	31,2	32,9
2017 (p)	227,8	3,5	81,0	80,3	31,4	33,0
2018 (p)	229,0	3,5
France³						
2000	305,2	5,0	82,5	81,4	28,1	30,2
2010	251,7	3,9	80,8	79,4	30,0	31,8
2016 (p)	232,7	3,5	81,2	80,3	31,2	32,9
2017 (p)	233,9	3,5	81,2	80,2	31,4	33,0
2018 (p)	235,0	3,5

1. Le total des mariages en 2016 et 2017 et leur répartition par état matrimonial antérieur des époux sont définitifs. 2. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée. 3. France hors Mayotte pour 2000 et 2010 et France y c. Mayotte à partir de 2016.
Lecture : en 2017, 81,2 % des épouses se mariaient pour la première fois.
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Mariages et Pacs conclus de 2002 à 2018



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.
Note : données 2018 non disponibles pour les Pacs et provisoires pour les mariages.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice - SDSE.

4-LA PLACE DE LA FEMME

- Grande évolution au 20^{ème} siècle
- France a été en retard
- CODE CIVIL a longtemps considéré les femmes comme inférieures aux hommes

Exemples:

- Le Code Napoléon de 1804 considère les femmes comme « mineures » et ne leur accorde aucun droit même pas celui de l'instruction
- droit de vote qu'en 1944
- droit à la contraception qu'en 1967 et à l'avortement qu'en 1975
- 1965: elles peuvent travailler et avoir un compte en banque:

tard

LA PLACE DE LA FEMME

Cependant, il reste des progrès à faire

- Par exemple, à travail égal, diplôme égal, une femme gagne encore 17% de moins qu'un homme
- Elles ont davantage concernées par la pauvreté et les emplois précaires
- Elles sont encore en France celles qui font le plus de tâches ménagères
- La majorité des familles monoparentales sont dirigées par des femmes (89%)

LA PLACE DE LA FEMME

LES VIOLENCES CONJUGALES

En 2023, sur **114 100 victimes** de violences sexuelles (dont 65 300 mineures), **85%** sont des femmes .

Les victimes de **violences physiques dans la sphère familiale** sont majoritairement des femmes (**75%**)

Tous les 3 jours une femme meurt sous les cops de son partenaire

La [loi du 3 août 2018](#) étend à **30 ans le délai de prescription** des crimes sexuels commis sur des mineurs à partir de la majorité de la victime et crée une **infraction d'outrage sexiste** pour réprimer le **harcèlement dit "de rue"** et élargir la définition du harcèlement en ligne

Numéro d'urgence: 3919

Campagnes télévisées

NI PUTES NI SOUMMISES

TRAVAIL DE RECHERCHE

Regardez la vidéo suivante et répondez aux questions

<https://www.youtube.com/watch?v=mUvdyegJyK4>

1- Qu'est ce que le principe du système de répartition?

2- A partir de quel argent les pensions de retraite sont-elles financées aujourd'hui?

3- Pourquoi le système est-il menacé?

4- La vidéo est un peu « ancienne »: cherchez quel est AUJOURD'HUI l'âge légal de départ à la retraite et le nombre d'années qu'il faut travailler et cotiser pour avoir une « retraite à taux plein » (c'est-à-dire maximum)

5-UNE CONSEQUENCE DU VIEILLISSEMENT: LA QUESTION DES RETRAITES

<https://www.youtube.com/watch?v=mUvdyeGJyK4>

Le système français de retraite repose sur la REPARTITION

Les actifs paient des taxes (les cotisations) qui sont alors utilisées pour payer les retraites des séniors.

Depuis 1975 le nombre de retraités augmente plus vite que celui des cotisants: **il y a donc une menace sur notre système**

3 solutions: -augmenter les cotisations
 -Baisser les retraites
 -Travailler plus longtemps pour cotiser plus longtemps

Depuis 2024, pour avoir une retraite « à taux plein » il faut:

- Avoir 64 ans
- Travailler 42 ans

5-UNE CONSEQUENCE DU VIEILLISSEMENT: LA QUESTION DES RETRAITES

Si on a pas cotisé assez longtemps, il existe une « retraite minimum » appelée « Minimum vieillesse » ou « ASPA » (allocation de solidarité pour les personnes âgées)

512 000 personnes en bénéficient aujourd'hui

Elle est de **1012 euros** pour une personne seule et de **1500 euros** pour un couple

6-LE HARCELEMENT

Devenu une préoccupation nationale

Deux numéros d'urgence au niveau national

3620 pour le harcèlement scolaire

3618 pour le cyber harcèlement

Campagne nationale de l'éducation nationale contre le harcèlement scolaire (Programme pHARe)

<https://www.youtube.com/watch?v=Nclf7ELuQGM>

TOUS ACTEURS DE LA REUSSITE DU PROGRAMME

LES ÉCOLES ET LES AMBASSADEURS PHARE

Communauté protectrice engagée dans
l'œuvre du programme PHARE :
équipes locales formées au repérage
et à la prise en charge des situations ;
ambassadeurs collégiens acteurs
de la prévention et lanceurs d'alertes ;
personnels, des parents et des
ambassadeurs lycéens sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du
programme présidé par le recteur
avec au moins 2 superviseurs
académiques en charge de
l'organisation de la formation
des équipes ressources des
écoles et des établissements
et des ambassadeurs lycéens.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif PHARE avec la conception de toutes les mallettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 335 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

CONTRIBUTEURS À L'ÉLABORATION DES MALLETTES DU PROGRAMME PHARE

Dr Catherline,
psychiatre-spécialiste
du harcèlement et phobie
sociale
Dr Marie Condet, maître de
conférences en sciences de
l'éducation de l'université
de la Méditerranée

Jean-Pierre Bellon
et Marie Quartier
de l'association Résis
Nora Fraisse
de l'association Marion
de la main tendue
Axelle Dessaint et Leslie
Sibonie d'Internet sans
crainte et Tralalère
Catherine Jacquet
des Petits Citoyens
Corinne Nonin
de l'Aroéven

Delphine Abécassis
de la MAE
Richard Galin,
chef de projet à la DNE
Bertrand Gardette
de l'association Aphee
Anne Yeznikian, chargée
de mission partenariats
et prévention des violences
auprès du Dasen
du Pas-de-Calais
Christine Roux, référente
harcèlement académie
d'Aix-Marseille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

pHARE Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
pHARE généralisé
à tout le territoire

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établis-
sements fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.